

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 28 JAN 2022

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 22-00091 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE SECRETAIRE GENERAL CHARGE DE  
L'EXPEDITION DES AFFAIRES COURANTES

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, est déclaré admissible par ordre de mérite au concours **direct de recrutement sur mesures nouvelles spéciales de douze (12) Pharmaciens Spécialistes, session 2021.**

Il s'agit :

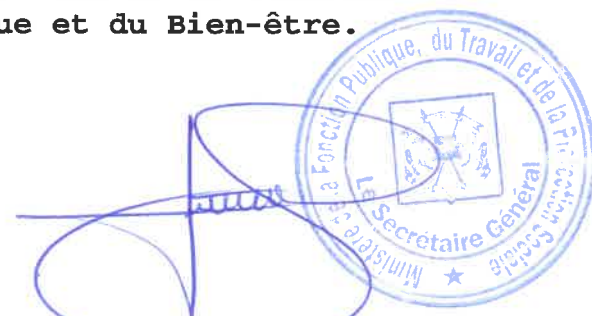
PHARMACIEN SPÉCIALISTE

ADMISSIBLE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	NIKIEMA DAKISSE SÉRAPHIN	2104_1416_3542_5857	B11473039	22/09/93

Arrêté la présente liste à 1 admissible.

Par ailleurs, le candidat admissible est invité à déposer son dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et du Bien-être.



**Souleymane LENGANE**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon